

AVIS PUBLICS

CONCERTATION-DÉBAT PUBLIC



AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

au titre de l'article L181-10-1 du code de l'environnement

Par arrêté préfectoral du 13 juin 2025 une consultation d'une durée de trois mois est ouverte du **mardi 15 juillet 2025 (9h) au mercredi 15 octobre 2025 (17h)** relative à la demande d'autorisation environnementale, déposée auprès du préfet du Tarn, par la société CPENR de Cuq et Servies II pour le projet éolien de Cuq Servies II, sur les communes de CUQ et SERVIES. Le projet se compose de deux éoliennes et d'un poste de livraison en remplacement des six éoliennes existantes ainsi que d'une citerne d'eau ;

Le dossier déclaré complet et régulier peut être consulté par le public pendant toute la durée de la consultation publique en parallèle de l'instruction :

- sur support papier à la mairie de SERVIES, 3 place du 19 mars 1962, 81220 SERVIES aux jours et heures habituels d'ouverture du public ;
- sur support papier à la mairie de CUQ, 365 route d'En Carivenc, 81570 CUQ, aux jours et heures habituels d'ouverture du public ;
- le dossier est également mis en ligne sur le registre numérique via le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6332>

Le lien vers ce site est relayé sur le site internet des services de l'État dans le Tarn à l'adresse suivante : <https://www.tarn.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Eau-Environnement-Prevention-des-risques/Environnement/Projets-impactant-l-environnement/Avis-d-enquetes-publiques-de-consultation-du-public-et-declarations-d-intention-de-projet>

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être sollicitées auprès de Mme Claire PEDEAU – tél : 06 74 41 71 55

M. Michel AZIMONT en qualité de commissaire enquêteur et M. CAMARDA en qualité de commissaire enquêteur suppléant ont été désignés pour conduire la consultation du public.

Deux réunions publiques en présence du pétitionnaire seront organisées par le commissaire enquêteur à la salle Fournails, située au 70 rue des Frères, 81220 SERVIES, selon le calendrier suivant :

- le mercredi 23 juillet 2025 à 17h, dans les quinze premiers jours à compter du début de la consultation ;
- le lundi 6 octobre 2025 à 18h, dans les quinze derniers jours de la consultation.

Le commissaire enquêteur assurera **deux permanences** effectives à la mairie de SERVIES, 3 place du 19 mai 1962, 81220 SERVIES, selon le calendrier suivant :

- le mercredi 3 septembre 2025, de 9h à 12h ;
- le lundi 13 octobre 2025, de 14h30 à 17h30.

Toute observation peut également être envoyée pendant la durée de la consultation :

- Par voie électronique sur le site dédié via le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6332>
- Par courrier postal ou dépôt direct à la mairie de SERVIES, à l'adresse suivante : Consultation publique Parc éolien CUQ-SERVIES II, à l'attention du commissaire enquêteur - 3 place du 19 mai 1962 - 81220 SERVIES.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an au plus tard à la date de publication de la décision sur le site internet des services de l'État dans le Tarn. À l'issue de la consultation, le préfet du Tarn statue sur la demande par arrêté d'autorisation ou de refus du projet.

VIE DES SOCIETES

CRÉATION

MARCHÉS PUBLICS

MAPA > 90K EUROS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Commune de Gaillac

MARCHÉ DE TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE GAILLAC, Mme Martine SOUQUET - Maire, 70 Place d'Hautpoul, 81600 GAILLAC, Tél : 05 63 81 22 67, mël : finances@ville-gaillac.fr, web : <http://mp.maires81.asso.fr>, SIRET 21810099800010

Groupeement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE MARQUAGE AU SOL

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : 70 Place d'Hautpoul, 81600 GAILLAC

Durée : 12 mois.

Classification CPV :

Principale : 45233221 - Travaux de marquage routier

Complémentaires :

44811000 - Peinture de marquage routier

45233270 - Travaux de marquage d'emplacements de parking

45233294 - Installation de signalisation routière

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Critères : renvoi au R.C.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs : Mme CHABANE, Tél : 05 63 81 22 67

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Dépôt dématérialisé : Activé

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 01 août 2025 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Renseignements complémentaires

Fourniture d'échantillons : Cf article 7 du RC

Envoi à la publication le : 16/06/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://mp.maires81.asso.fr>

La Dépêche du Midi, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur les départements 09-11-12-32-31-46-47-65-81-82, Conformément à l'Arrêté du ministère de la culture et du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales et au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centrale ; le tarif est fixé soit au caractère, à 0,187 € HT pour chaque signe ou espace, soit au forfait selon certaines catégories d'annonces.

Contact : evelyne, service Midi Légales, 05.62.11.37.37/04.67.07.69.53

Courriel : midi.legales@groupeladepeche.fr

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

MARCHÉ DE TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC GRAULHET, M. Paul SALVADOR - Président, Le Nay - Técou, BP 80133, 81604 GAILLAC, Tél : 05 67 72 01 10, mël : marches.publics@gaillac-graulhet.fr, web : <http://www.ted.fr>, SIRET 20006612400013

Groupeement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : Travaux de reprise de la charpente et de la couverture de l'école de Parisot

Référence acheteur : 25-13-PAT

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : Ecole de Parisot - Rue de l'Ecole, 81310 Parisot

Durée : 3 mois.

Classification CPV :

Principale : 45261000 - Travaux de charpente et de couverture et travaux connexes

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Critères : renvoi au R.C.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

Voir RC

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs : www.marches-securises.fr

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Dépôt dématérialisé : Activé

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Remise des offres : 11 juillet 2025 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Renseignements complémentaires

DCE complet gratuit et dépôt obligatoire offres sur : www.marches-securises.fr

Envoi à la publication le : 17/06/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-securises.fr>



Journal de la démocratie
GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
Société Anonyme au capital de 3.577.010 Euros
Siège : Avenue Jean-Baylet, 31095 Toulouse
Tél. 05.62.11.33.00 - contact@ladepeche.com
Président du Conseil d'administration : Jean-Michel BAYLET
Vice-Présidente : Marie-France MARCHAND-BAYLET
Directeur général et Directeur de la Publication : Jean-Nicolas BAYLET
Principal actionnaire : SAS SOCIETE OCCITANE DE COMMUNICATION
Médiateur : Henri AMAR - Mël : henri.amar@ladepeche.fr
Site Internet : <http://www.ladepeche.fr>
Commission paritaire : 0325 C 87785 - I.S.S.N. : 0181-7981

Tirage du mercredi 18 juin 2025
Nombre d'exemplaires : 91.190

Prix de référence de l'abonnement (formule annuelle 364 jours dont 52 dimanches) : 496,60€ TTC dont TVA à 2.1%

Journal imprimé sur les presses de la S.A. Groupe La Dépêche du Midi et sur du papier certifié PEFC 70% FCB-PEFC-COC-21-01802

Origine géographique du papier : 50% origine Espagne 100% fibres recyclées issues de forêts durablement gérées.

Eutrophisation : P=0,91 mg par exemplaire. 50% origine France 58% fibres recyclées pour le papier Norske et un Phosphore total = P Tot = 0,008kg/t papier issus de forêts durablement gérées.



LE TRI + FACILE

Légales

Rencontres - Voyance

Rencontres union

FEMMES

06 14 59 17 90
Michèle séparée 49a
discrète, envie de m'amuser de temps en temps, reçois chez moi

Divorcée vivant seule
ch. hommes pour passer bons moments chez moi sans engagement
Tél. **06.19.43.36.04**

Des expertes du
SEXE AU TÉLÉPHONE
te chauffent
EN DIRECT et SANS ATTENTE
au **0895 895 738** (0,80€/min)

Alicia 48A sexy divorcée pr moment de tendresse a 2. Peut se déplacer ou recevoir Tel:
06 01 41 08 43

Jeune grand-mère veuve souvent seule chez moi, dispo pour toutes vos envies messieurs Tel:
06 26 82 18 02

STOP CELIBAT
Rencontres Sérieuses
Recevez la liste de personnes à contacter avec tél et photo
06 45 20 24 17

MARIE 71ans. Active, conviviale, humour, sorties, marche lecture, ch 1 compagnon pour partager tous ces moments. Me tel ou **0895 10 23 52** (emi - 0,80€/mn)

FANNY 41ans, ch 1 Monsieur plus âgé pour rencontres intimes amoureuse et sincère. NN sérieux et marié. Vélod. Me tel ou **0895 10 23 30** (emi - 0,80€/mn)

CHRISTINE 64 ans. Femme seule et libérée ch hom fr âge (jeune ou non) pr relation amoureuse. **0895 10 03 23** (0,80€/mn)

LOUISE 43ans, très en forme rech un homme pour partager un tas de chose. Age indifférent. Ouverte à tte les propositions. Me tel ou **0895 10 16 10** (emi - 0,80€/mn)

Contacts

VOYANCE

PROFESSEUR BALLA VOYANT MEDIUM

- Vous éprouvez des difficultés dans votre vie en ce moment ?
- Vous voulez en savoir plus sur votre avenir ?
- Besoin d'une solution spirituelle rapide ?

Spécialiste dans de nombreux domaines : Réussite sociale, héritage, retour de l'être aimé, fidélité dans le couple, problèmes familiaux, examens etc.

Grâce à ses clairvoyances et son don spirituel ancestral, IL VOUS AIDERA A RESOUDRE TOUS VOS PROBLEMES, même les cas les plus désespérés

Contactez-moi vite pour toute question

06 70 99 93 69

MONSIEUR DRAMÉ GRAND VOYANT MEDIUM

Spécialiste des problèmes affectifs
Amour, fidélité, instabilité affective .

Chance dans les projets, travail, Réussite dans les examens et concours etc

07 80 18 54 75

PROFESSEUR ALI Résultats sous 3 jours Grand Medium

PAIEMENT APRES RESULTATS

Célèbre don de naissance de père en fils - 20 ans d'expérience -

Connu dans le monde entier – Possibilité de vous parler du présent, du passé et de l'avenir. Abandon du tabac et de l'alcool.

Fait revenir l'être aimé dans les 7 jours quelle que soit la raison du départ.

Chance aux jeux, au commerce.

Travail sérieux, garanti et durable. Réussit là où les autres ont échoué.

N'hésitez pas à me contacter. Appeler dès maintenant ou par correspondance, joindre une enveloppe timbrée.

06 46 92 74 90

L'ACTUALITÉ / L'INFORMATION DE LA SEMAINE

PUIS-JE FINANCER DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR MES SALARIÉS ?

Le bien-être au travail peut aussi passer par le sport ! Et ça tombe bien, car il existe des règles permettant aux employeurs, dans une certaine limite, de financer des activités sportives au profit des salariés sans que cette participation ne soit traitée comme un avantage en nature. Alors n'attendez plus, et enfilez votre plus belle tenue de sport !

> Activités concernées

à l'ensemble des salariés. Les activités physiques et sportives doivent être organisées par vous qui informez l'ensemble des salariés de l'entreprise des conditions d'organisation de ces

prestations (présentation des cours proposés, lieux, horaires, modalités d'inscription, etc.).

 **Toute contribution au financement d'abonnements ou inscriptions individuels à des cours constitue un avantage en nature soumis à cotisations sociales.**

> Limite d'exonération

Le financement de ces activités est exonéré de cotisations et contributions sociales dans la limite de 5 % du plafond mensuel de la sécurité sociale par salarié de l'entreprise (effectif de l'année précédant les événements sportifs).

En cas de dépassement, le montant de l'avantage excédant le plafond devra être réparti entre les salariés bénéficiaires des activités sportives.

 Cette répartition peut être effectuée chaque mois ou à la fin de l'année.

Votre entreprise compte 30 salariés en 2024. Vous financez un cours de sport à hauteur de 6 000 € pour l'année 2025 et 20 salariés participent à ce cours. La limite d'exonération est dépassée (5 % x 3925 € x 30 salariés = 5887,50 € en 2025). Un avantage en nature d'une valeur de 5,63 € (112,50 € / 20 salariés) doit être assujetti à cotisations et contributions sociales.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le dispositif et être sûr de vous faire accompagner correctement, n'hésitez plus et contactez votre expert-comptable.